COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Carbios intègre sa Raison d'Être au sein de ses statuts et présente les résultats de ses Assemblée Spéciale et Assemblée Générale annuelle du 22 juin 2023

- L'Assemblée Générale du 22 juin 2023 a voté l'adoption d'une Raison d'Être au sein des statuts de Carbios
- Carbios publie les résultats de l'Assemblée Spéciale et de l'Assemblée Générale Ordinaire
 Annuelle et Extraordinaire du 22 juin 2023

Clermont-Ferrand (France), le 28 juin 2023 (19h00 CET). Carbios, (Euronext Growth Paris: ALCRB), pionnier dans le développement et l'industrialisation de technologies biologiques pour réinventer le cycle de vie des plastiques et des textiles, a inscrit sa Raison d'Être dans ses statuts, comme le permet la loi PACTE de 2019, à la suite du vote de l'Assemblée Générale du 22 juin 2023, à savoir « générer un impact social, sociétal et environnemental positif et significatif dans l'exercice de ses activités ». Cette Raison d'Être sous-tend l'activité de Carbios qui répond à l'urgence environnementale que constitue la lutte contre la pollution plastique.

Emmanuel Ladent, Directeur Général de Carbios : « Depuis sa création, Carbios s'est toujours définie par le pourquoi de ses activités : lutter contre la pollution plastique. C'est la genèse même de l'entreprise. En inscrivant cette Raison d'Être dans nos statuts, au cœur même de nos activités, nous renforçons notre engagement à protéger notre planète et améliorer la vie de ceux qui la partagent. »

La Raison d'Être de Carbios en vidéo : <u>cliquez ici</u>

« Puisque les collaborateurs Carbios incarnent chaque jour la Raison d'Être de l'entreprise, il était évident qu'ils soient tous acteurs de cette vidéo, » continue **Emmanuel Ladent.**



Les modalités de mise en œuvre

Après avoir publié en 2022 son premier Rapport de Durabilité, Carbios a créé en 2023 une fonction RSE¹ dédiée. Une Commission RSE présidée par Amandine De Souza et constituée de membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale, prendra désormais en compte, dans le processus de gouvernance, l'impact social et environnemental de ses décisions.

Un comité de pilotage interne assurera quant à lui la mise en œuvre opérationnelle des actions associées.

Une Raison d'Etre pour répondre à l'urgence environnementale :

« Libérons les océans et les terres des déchets futurs !

Cela n'est possible que si tous les plastiques et textiles sont effectivement réduits, réutilisés ou recyclés.

En mobilisant toutes les forces et les expertises, nous créons des partenariats sans précédent pour développer des solutions innovantes de biorecyclage et de biodégradation.

Chaque jour, nous développons des enzymes uniques rendant nos technologies hautement performantes.

Chaque jour, ce travail d'équipe rend possible le déploiement de la circularité des plastiques et textiles à grande échelle.

Chez Carbios, nous sommes des scientifiques de renom, des ingénieurs et des entrepreneurs.

La nature est notre source d'inspiration. »

Pour en savoir plus sur les engagements de Carbios : https://www.carbios.com/fr/nos-engagements/

Résultats de l'Assemblée Spéciale et de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 22 juin 2023

L'Assemblée Spéciale convoquée le 22 juin 2023 n'a pas pu délibérer, faute de quorum.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire convoquée le 22 juin 2023 dans les locaux du cabinet Fieldfisher, 48 rue Cambon, 75001 Paris, a quant à elle pu délibérer :

ACTIONNAIRES VOTANTS								
	Nombre d'actions	Nombre de droits						
	110111ble a decions	de vote						
Présents ou représentés	414	414						
Votes par correspondance	4 707 803	4 718 245						
Pouvoirs au Président	267 443	271 360						
TOTAL RETENU	4 975 660	4 990 019						

Le nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de 4 975 660, soit un quorum de 44,14%.

¹ RSE = Responsabilité Sociétale des Entreprises

L'ensemble des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire ont été adoptées à l'exception de la 28^{ème} Résolution. Par ailleurs, l'Assemblée Spéciale convoquée le 22 juin 2023 n'ayant pas pu délibérer, faute de quorum, la 26^{ème} Résolution n'entrera pas en vigueur.

Le détail des votes des actionnaires de Carbios lors de cette Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire est le suivant :

	N° de la Résolutio n	Résolutions	Votes POUR en nombre de voix	Absten -tions en nombr e de voix	Votes CONTR E en nombr e de voix	Votes	En %	Résultat du vote
	1	Approbation des comptes	4 790 823	100	199 096	Pour Contr	96,01%	Adoptée
		sociaux Approbation			096	e Pour	3,99%	
	2	des comptes consolidés	4 989 819	100	100	Contr	0,00%	Adoptée
		Approbation des charges et		107	100	Pour	100,00	
	3	dépenses non- déductibles	4 989 792	127	100	Contr e	0,00%	Adoptée
		Affectation du	4 989 819	100	400	Pour	100,00 %	Adoptée
	4	résultat			100	Contr e	0,00%	
		Approbation des conventions réglementées	4 986 141	100		Pour	99,92%	Adoptée
Assemblée Générale Ordinaire	5				3 778	Contr e	0,08%	
	6	Ratification de la nomination de Juan DE PABLO en qualité d'administrate	4 271 134	100	718 785	Pour Contr e	85,60%	Adoptée
	7	ur Ratification de la nomination de Isabelle PARIZE en qualité d'administrate	4 540 924	100	448 995	Pour Contr e	91,00%	Adoptée
	8	ur Ratification de la nomination de Karine AUCLAIR en qualité d'administrate ur	4 989 759	100	160	Pour Contr e	100,00 %	Adoptée
	9	Ratification de la nomination de Mateus SCHREINER GARCEZ LOPES en	4 669 300	100	320 619	Pour Contr e	93,57%	Adoptée

1		1		-		l		
		qualité d'administrate ur						
		Ratification de la nomination de Amandine				Pour	100,00	
	10	DE SOUZA en qualité d'administrate ur	4 989 919	100	0	Contr e	0,00%	Adoptée
	11	Ratification de la nomination de Sandrine CONSEILLER	4 989 892	127	0	Pour	100,00	Adoptée
		en qualité d'administrate ur				Contr e	0,00%	
		Renouvelleme				Pour	99,92%	
	12	nt du mandat de Sandrine CONSEILLER en qualité d'administrate ur	4 986 141	100	3 778	Contr e	0,08%	Adoptée
	13	Fixation de la rémunération				Pour	99,69%	
		globale des administrateur s	4 974 544	100	15 375	Contr e	0,31%	Adoptée
	14	Ratification du transfert du siège social	4 989 892	27	100	Pour	100,00 %	Adoptée
						Contr e	0,00%	
	15	Rachat d'actions	4 928 007	10 108	51 904	Pour Contr	98,96% 1,04%	Adoptée
		Augmentation				e Pour	92,12%	
Assemblée Générale Extraordinai re	16	de capital avec maintien du DPS	4 586 621	10 208	393 190	Contr	7,88%	Adoptée
	17	Option de surallocation de 15% pour	4 620 261	10 208	359 550	Pour	92,79%	
		les augmentation s de capital avec maintien du DPS				Contr e	7,21%	Adoptée
	18 s	Augmentation de capital avec		7 981 10 208	221 830	Pour	95,55%	Adoptée
		suppression du DPS par offre au public	4 757 981			Contr e	4,45%	
		Augmentation du capital avec suppression du			295 827	Pour	94,07%	
		DPS par placement privé (art. L.411-2 1° CMF)	4 683 984	10 208		Contr e	5,93%	Adoptée

	1	T						
	de catégories de	546	Pour	89,06%				
		de catégories	4 433 638	10 233	148	Contr e	10,94%	Adoptée
		Option de surallocation de 15% pour les				Pour	94,99%	
	21	augmentation s de capital avec suppression du DPS	4 729 866	10 133	250 020	Contr e	5,01%	Adoptée
				405	400	Pour	97,26%	
	22	Attribution d'AGA	4 727 545	125 925	136 549	Contr e	2,74%	Adoptée
	000	Augmentation de capital réservée aux	4.000.000	10.100	F0.000	Pour	98,88%	•
	23	salariés 492 adhérents d'un plan d'épargne entreprise	4 923 820	10 133	56 066	Contr e	1,12%	Adoptée
		Réduction du capital par annulation d'actions				Pour	88,35%	Adoptée
	24		4 408 594	25	581 400	Contr	11,65%	
		Modification				Pour	99,99%	
	25	des articles 4 et 16 des statuts	4 987 959	1720	340	Contr e	0,01%	Adoptée
		Modification				Pour	99,60%	
	26	de l'article 12 des statuts	4 967 797	1720	20 088	Contr e	0,40%	Adoptée ²
		Modification		1720		Pour	100,00 %	
	27	de l'article 26 des statuts	4 988 199		100	Contr e	0,00%	Adoptée
28		Modification		1720	2 159 860	Pour	56,72%	
	15	de l'article 15.6 des statuts	2 828 439			Contr e	43,28%	Rejetée
	29	Nomination de Copernicus Waalth	3 634 560	120329	1 235 130	Pour	75,25%	Adoptée
	l l	Management en qualité de censeur				Contr e	24,75%	Adoptee
	30	Pouvoirs pour	4 988 199	1720	100	Pour	100,00 %	Adoptée
	30	formalités 4 988 19	1000 199	1,20	100	Contr e	0,00%	Auoptee

² L'Assemblée Spéciale convoquée le 22 juin 2023 n'a pas pu délibérer, faute de quorum. La résolution n°26 de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire n'entrera donc pas en vigueur.

A propos de Carbios:

<u>Carbios</u> est une entreprise de biotechnologie qui développe et industrialise des solutions biologiques pour réinventer le cycle de vie des plastiques et textiles. Inspirée par la nature, Carbios développe des procédés biologiques à base d'enzymes pour déconstruire les plastiques avec pour mission d'éviter la pollution plastique et textile, et d'accélérer la transition vers une économie circulaire. Ses deux technologies innovantes dédiées au biorecyclage du PET et à la biodégradation du PLA sont en phase de en phase de montée en échelle industrielle et commerciale. Son usine de démonstration industrielle de biorecyclage est opérationnelle depuis 2021 et la première usine de biorecyclage au monde sera mise en service en 2025 en collaboration avec Indorama Ventures. Carbios a reçu une reconnaissance scientifique majeure avec la couverture de Nature et est soutenue par des marques prestigieuses des industries cosmétique, alimentaire et de l'habillement, en vue d'améliorer la recyclabilité et la circularité de leurs produits. Nestlé Waters, PepsiCo et Suntory Beverage & Food Europe sont membres d'un consortium d'emballage fondé par Carbios et L'Oréal. On, Patagonia, PUMA, PVH Corp. et Salomon collaborent avec Carbios dans un consortium textile.

Visitez le site www.carbios.com pour en savoir plus sur les biotechnologies au service de la circularité des plastiques et textiles.

Twitter: Carbios / LinkedIn: Carbios / Instagram: insidecarbios

Informations sur les actions de Carbios :



ISIN Code Ticker Code LEI:

FR0011648716 Euronext Growth: ALCRB 969500M2RCIWO4NO5F08

Carbios, fondée en 2011 par Truffle Capital, est éligible au PEA-PME, un programme gouvernemental permettant aux résidents français investissant dans des PME de bénéficier de réductions d'impôt sur le revenu.

Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'actions de Carbios dans un quelconque pays.

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, et non des données historiques, et ne doit pas être interprété comme une garantie que les faits et données énoncés se produiront. Ces déclarations prospectives sont basées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par Carbios. Carbios opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. L'entreprise n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou la mesure dans laquelle la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait conduire à des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute déclaration prospective. Carbios attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et ses flux de trésorerie réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Carbios opère peuvent être significativement différents de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans le présent document. En outre, même si la situation financière, les résultats, les flux de trésorerie et l'évolution du secteur dans lequel Carbios opère sont conformes aux informations prévisionnelles contenues dans le présent document, ces résultats ou évolutions peuvent ne pas constituer une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Carbios. Les lecteurs sont invités à examiner attentivement les facteurs de risque décrits dans le document de référence universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF"), ainsi que dans le rapport financier semestriel disponible gratuitement sur le site internet de la Société. En cas de réalisation de tout ou partie de ces facteurs de risque ou autres, Carbios ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de toute décision ou action prise en relation avec les informations et/ou déclarations contenues dans le présent communiqué de presse ou de tout dommage y afférent. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse. Carbios ne s'engage pas à publier des mises à jour de ces informations ou des hypothèses sur lesquelles elles sont fondées, sauf en cas d'obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

CARBIOS

Melissa Flauraud Relations Presse melissa.flauraud@carbios.com Benjamin Audebert

Relations Investisseurs contact@carbios.com +33 (0)4 73 86 51 76 Relations Presse (France)

Marie-Virginie Klein mvk@iconic-conseil.com +33 (0)1 44 14 99 96 Relations Presse (U.S.)
Rooney Partners
Kate L. Barrette
kbarrette@rooneyco.com
+1 212 223 0561

Relations Presse (DACH & UK)

MC Services

Anne Hennecke

<u>carbios@mc-services.eu</u>

+49 (0)211 529 252 22